

**DELIBERATION DU BUREAU**

**SEANCE DU 31 JANVIER 2019**

**OBJET : Demande de subvention à la Région pour le CIAP et ses antennes dans le cadre du CRET**

Nombre de membres du Bureau : 13 représentant 13 voix  
Nombre de membres en exercice : 12 représentant 12 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 7 représentant 7 voix

**N° : 03 /2019**

L'an deux mille dix-neuf et le trente et un janvier, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.  
Il examine le point n°4 de l'ordre du jour, visé en objet.  
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

**DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – D BREMOND – M LATZ – A MONTIER – M GROS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B de BOISGELIN – A CHARRIER

### Contexte :

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, porteur du label Pays d'art et d'histoire depuis 2005, travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine, inhérent au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Le CIAP est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du pays. Créé en articulation avec les autres équipements culturels des collectivités, il contribue à compléter le maillage culturel du territoire et renforce la stratégie de développement touristique et patrimonial en devenant un pôle de référence sur cette problématique.

Au vu du contexte local, les élus de Provence Verte Verdon ont choisi de créer un CIAP de forme nouvelle, éclaté en différents modules afin de créer un maillage territorial et de développer un parcours d'interprétation global dans différents lieux du territoire :

- Un Centre « Patrimoine(s), Culture et Paysage(s) » à Saint Maximin dans l'ancien Hôtel Dieu
- Un Espace tourisme et découverte de la Sainte-Baume au Plan d'Aups
- Un Espace tourisme et découverte de Provence Verdon à Barjols
- Un Espace tourisme et découverte dont le lieu est à définir

Ce réseau CIAP ainsi formé d'un CIAP cœur, de 3 modules fixes, permettra de renvoyer d'un site à l'autre ainsi que d'inciter à la découverte des autres équipements culturels et lieux patrimoniaux du territoire.

### Projet :

#### **1) Le Centre « Patrimoine(s), Culture et paysage(s) » à Saint-Maximin**

Les objectifs de ce centre sont :

- Proposer un outil de (re)découverte de la Ville de St-Maximin pour les touristes, les locaux, les scolaires...
- Proposer un outil de découverte du PAH du territoire Provence Verte Verdon d'hier à aujourd'hui pour tous les publics,
- Faire découvrir le PAH Provence Verte Verdon aux visiteurs extérieurs,
- Impliquer les habitants dans une réflexion sur leur territoire, en leur donnant les clefs de son évolution et en les associant à des réflexions sur son évolution,
- Proposer des approches transversales du patrimoine (expositions artistiques, lectures...).

Le CIAP de Saint Maximin sera constitué de :

- Espace découverte Saint-Maximin (RDC)
- Maquette du territoire (ETG 1)
- Film-documentaire sur le territoire, tous aspects (Entresol)
- Centre de découverte « Le territoire Provence Verte Verdon d'hier à demain » (ETG 1)
- Espace actualité / exploration / ressources (ETG 2)
- Expositions temporaires (ETG 2)

## 2) L' « Espace tourisme et découverte de la Sainte-Baume » à Plan-d'Aups

Les objectifs de cet espace sont :

→ Proposer un outil de découverte du Massif de la Sainte-Baume et de la commune du Plan d'Aups dans un espace mutualisé entre le PNR Sainte-Baume, l'Office de tourisme de la Provence Verte et le Pays d'art et d'histoire.

- Découverte historique, patrimoniale et culturelle du massif et de son environnement, du massif sur le territoire Provence Verte Verdon
- Découverte naturelle
- Découverte touristique

→ Interpeller le visiteur sur sa pratique du site

- La fragilité de l'environnement
- Responsabilité individuelle et préservation

L'espace d'exposition sera divisé en trois modules :

- 1) La Forêt-montagne
- 2) La montagne sacrée
- 3) Le village de Plan d'Aups

## 3) L' « Espace tourisme et découverte Provence Verdon » à Barjols :

Les objectifs de cet espace sont :

→ Proposer aux visiteurs un Office de tourisme 21<sup>ème</sup> siècle, enrichi d'outils de clefs de lecture du territoire :

- La compréhension du territoire,
- L'incitation à la visite des sites patrimoniaux (au sens large de naturels, culturels...) du territoire (et pas seulement les sites majeurs),
- Les éléments de visite de la ville.

→ Proposer aux visiteurs des circuits de visite et des parcours de découverte du territoire simples et pratiques qui leur permettront de sortir des sentiers battus et de prendre la mesure de la diversité des patrimoines.

L'espace d'exposition présentera divers types de circuits que les visiteurs pourront effectuer à partir de l'Office de tourisme :

1. Barjol : Circuit des Fontaines – Vallon des Carmes
2. Circuit de l'eau
3. Circuit des villages perchés
4. Circuit des patrimoines agricoles
5. Circuit des patrimoines religieux
6. Circuit des patrimoines naturels

Un troisième « Espace tourisme et découverte » sera éventuellement réalisé mais dont le lieu reste encore à définir.

**Budget Prévisionnel du projet :**

DEPENSES		RECETTES	
	Montants HT	Organismes	Montants
Restructuration et rénovations	1 344 000 €	Conseil Régional (CRET)	400 000 €
Aménagements intérieurs et scénographique	580 000 €	FEADER	60 000€
Aménagement extérieurs	27 740€	DRAC	100 000 €
Frais annexes (étude/honoraires moe)	380 577€	OT	10 500 €
<b>TOTAL Hôtel Dieu</b>	<b>2 332 317,00 €</b>	PNR	5 000€
Scénographies modules	160 000 €	Autofinancement	1 916 817
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 492 317 €</b>		<b>2 492 317 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 990 780,40 €</b>		<b>2 990 780,40 €</b>

**Le Bureau**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

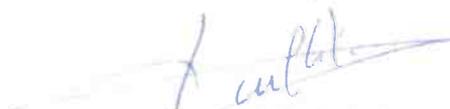
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

- d'accepter la demande de subvention de 400 000 € pour le CIAP auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial Provence verte
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

**Le Président du Syndicat Mixte**



**Bernard VAILLOT**  
Maire de Camps la Source